



Faits saillants du rapport financier 2021

En vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2021. Ce rapport financier a été audité par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et démontre un excédent non consolidé de 357 695 \$.

Cet excédent est, en partie, attribuable à des prévisions de dépenses concernant le réseau d'aqueduc qui n'ont pas été nécessaires. De plus, la pandémie en 2021 a fait en sorte que plusieurs événements et activités ont dû être annulés, ce qui nous permet de dégager un surplus libre, c'est-à-dire non affecté de 321 330 \$.

Voici quelques projets que nous avons réalisés, et pour lesquels, nous avons reçu, en partie, des subventions pour leurs réalisations en 2021 :

- Terminer le rehaussement des ouvrages de protection en béton sur toute la longueur ainsi que sur la digue de l'Ouest près du parc d'Oka;
- Débuter la construction d'une nouvelle digue entre la 25^e et la 32^e Avenue;
- Sécuriser l'intersection de la Montée de la Baie et du boul. de la Chapelle par un réaménagement ainsi que la création d'une placette.

Tous ces accomplissements font de 2021, une année somme toute « équilibrée ». Je tiens à souligner et remercier le travail de l'équipe municipale, la collaboration du Conseil municipal et le soutien des Calumet-Pointoises et Calumet-Pointois.

Sonia Fontaine
Maire